

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins lors de sa séance numéro 2023/30 du 11 septembre 2023 a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2023/30a1	Fentange, rue Jean-Baptiste Stiff- travaux de manutention le 12.09.2023
2023/30a2	Howald, diverses rues – travaux de grutage le 12.09.2023
2023/30a3	Itzig, rue de Contern – travaux de raccordement du 11.09.2023 au 29.09.2023

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 11 septembre 2023.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre,

